



MAIRIE DE NERNIER

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

En application de l'article L2121-7 du CGCT, le Conseil Municipal de Nernier se réunira dans la salle du Conseil au rez-de-chaussée de la Mairie, le :

**LUNDI 30 JANVIER 2023**  
**A 19H00**

**Session ordinaire**

### Ordre du jour :

- I. Nomination d'un/une secrétaire de séance
- II. Approbation et signature du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2022
- III. Compte-rendu des décisions prises par M le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT
- IV. Autorisation de déposer deux demandes de subventions au titre de la DETR 2023
- V. Extension du périmètre d'intervention foncière du Conservatoire du littoral sur le territoire communal
- VI. Approbation du remboursement de la place de port à un plaisancier privé d'amarrage durant la saison 2022, pour raison technique
- VII. Approbation du remboursement partiel de la place de port à un plaisancier sur l'exercice 2022, changement de bateau
- VIII. Partage des produits de la Taxe d'aménagement avec l'EPCI
- IX. ZAE - Définition des conditions financières et patrimoniales du transfert à l'EPCI des biens appartenant au domaine privé des communes et destinés à être revendus
- X. Questions diverses

Nernier, le 23 janvier 2023  
Christian BREUZA  
Maire de NERNIER

